

DÉCLARATION DE LA FSU DE L'AIN

CTSD 1ER DEGRÉ DU JEUDI 20 JUIN 2019



Comme souvent, chaque ministre de l'éducation nationale arrive avec son lot de réformes. **Celui-ci y va fort !** De réformes en annonces médiatiques, il répond à une logique certaine : ces choix "politiques" prennent racine dans une idéologie du changement permanent, sans dialogue social réel, avec un déni des personnels sur le terrain et avec des objectifs d'économies budgétaires.

Non Monsieur le ministre, on ne change rien dans la confusion, l'agitation, l'urgence et la communication ! Et contre les personnels...

Même si le projet de loi Blanquer a subi quelques revers, grâce aux nombreuses mobilisations, nous aurons encore à être attentifs à tout ce qui pourrait atteindre l'école prochainement : augmentation du financement des écoles privées liées à la scolarisation obligatoire à 3 ans, atteinte à la liberté d'expression des enseignants dans un contexte social répressif, formation continue sur les congés, création d'établissements internationaux avec recrutement d'élèves à (bons) profils, mutualisation des AESH au détriment des élèves en situation de handicap et des personnels précaires eux-mêmes...

La liste est longue et le ministre en rajoute encore dans sa circulaire de rentrée et la mise au pli de la maternelle (après l'élémentaire, le collège et le lycée pour rappel). Cette circulaire est édifiante et confirme la vision conservatrice de l'école et réductrice des apprentissages de notre Ministre. N'a-t-il jamais entendu parler de littératie pour limiter le langage à un ensemble de "mots, de phrases, d'intentions, de prosodie" comme il est inscrit dans la circulaire maternelle pour la rentrée 2019 ? La fréquentation excessive d'un seul champ de la recherche en sciences de l'éducation : celui des neurosciences, nuit gravement à l'appréhension de la complexité des savoirs et des compétences spécifiques à développer pour y accéder !

L'accumulation de textes incohérents les uns avec les autres sème la confusion chez les personnels en charge de mettre en oeuvre la circulaire de rentrée. Ainsi toujours à propos de la circulaire maternelle pour la rentrée 2019, nous rappelons qu'en vertu de la hiérarchie des normes en vigueur, "s'il y a contradiction entre un texte supérieur et un texte inférieur, seul le texte supérieur fait référence. Le programme a été publié par arrêté. Il n'y a donc rien à faire de cette note de service, texte hybride dont de nombreux éléments ne sont pas conformes au Programme".

Pour le SNUipp-FSU, la circulaire de rentrée et les "recommandations" qui l'accompagnent sont un retour en arrière aux programmes de 2008 : faut-il rappeler la place de M. Blanquer dans l'organigramme du Ministère de l'Education Nationale entre 2008 et 2012 ? Faut-il également rappeler que les plus mauvais résultats aux évaluations internationales des élèves français, en 2015 pour PISA et en 2016 pour PIRLS... sont le fait d'élèves ayant passé toute leur scolarité sous l'égide des programmes de 2008 ?

La loi de transformation de la Fonction Publique, elle, n'est pas liée à notre ministre mais à une volonté gouvernementale, de casser cette fonction publique, bien trop gênante ! Au profit de qui ? Pas des personnes en situation de fragilité pour lesquels les services publics apportent encore des réponses, pas des personnels eux-mêmes qui se verront précarisés.

Et bien sûr, elle casse le dialogue social en limitant les instances et leur rôle. A croire que nous ne servons à rien pour certains ! Le fiasco du mouvement « nouvelle formule » mis en place à marche forcée malgré les mises en garde des élus du personnels devrait faire réfléchir le gouvernement sur l'intérêt d'écouter les personnels, à l'heure où ses projets de réforme cherchent à casser le paritarisme au profit d'une culture managériale.

Enfin, les mesures proposées dans le projet d'ajustement carte scolaire 2019 ne seront probablement pas de nature à calmer le mécontentement des enseignants du département et confirme l'analyse que nous faisons en février , et qui avait motivé notre vote en contre :

- des écoles qui n'auraient pas d'ouverture en maternelle à 33 de moyenne, à 28,5 en élémentaire !
- aucun poste de remplaçants créés alors que le nombre de journée non remplacées est déjà en nette augmentation par rapport à ces dernières années.
- aucuns moyens supplémentaires pour mettre en oeuvre les belles annonces présidentielles pour les GS dédoublées en éducation prioritaire et pour toutes les classes de GS, CP et CE1 qui ne devraient plus dépassées 24 élèves...